



IUT CLERMONT AUVERGNE

Aurillac - Clermont-Ferrand - Le Puy-en-Velay
Montluçon - Moulins - Vichy



PLAN DE FORMATION DANS LE CADRE DE L'ALTERNANCE « BUT METIERS DU MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET - 3^E ANNEE PARCOURS CREATION NUMERIQUE - LE PUY-EN-VELAY »

● Objectifs de la formation

Dans le cadre du **Bachelor Universitaire de Technologie Métiers du Multimédia et de l'Internet**, le parcours « **Création Numérique** » - et principalement sa 3^e année – permet aux étudiant.e.s de se former spécifiquement au **design multimédia** par une approche à la fois **technique**, pour la création de contenu multimédia, et **méthodologique**, pour aborder une problématique dans le champ d'application du design. Les compétences de ce parcours sont renforcées par une sensibilisation aux enjeux du design dans une stratégie de communication et dans la création de sites internet.

Les étudiants qui choisissent cette spécialisation développeront des connaissances approfondies des outils et des spécificités qui permettent la réalisation de supports visuels variés (*print* et *web*).

La maîtrise acquise des logiciels et des appareillages techniques donnera de solides compétences aux étudiants pour préparer leur insertion professionnelle.

● Pré-requis

Pour intégrer cette 3^e année, les candidats doivent être détenteurs d'un Bac+2 ou équivalent validé (120 ECTS) ou être admis à poursuivre en 3^e année de BUT après leur BUT2. De plus, les candidats doivent savoir :

- Comprendre les besoins des utilisateurs et les dispositifs de communication numérique : analyser une stratégie de communication ou de marketing, identifier et décrire les parcours clients, auditer un site web ou un service
- Concevoir un produit ou un service (proposition de valeur, fonctionnalités...), mettre en place une présence sur les réseaux sociaux et construire une recommandation stratégique
- Développer pour le web : produire des pages Web *responsives*, développer des interactions riches, optimiser un site en termes de référencement, d'accessibilité et de temps de chargement, choisir une solution d'hébergement pour un site ou une application.
- Exprimer un message avec les médias numériques pour informer et communiquer : créer et décliner une identité visuelle, imaginer, écrire et scénariser en vue d'une communication multimédia ou transmédia, réaliser, composer et produire pour une communication plurimédia et élaborer et produire des animations, des designs sonores, des effets spéciaux, de la visualisation de données ou de la 3D



IUT CLERMONT AUVERGNE

Aurillac - Clermont-Ferrand - Le Puy-en-Velay
Montluçon - Moulins - Vichy



- Entreprendre : gérer un projet avec des méthodes classiques ou agiles, collaborer au sein des organisations, maîtriser les codes des productions écrites et orales professionnelles, prendre en compte les contraintes juridiques

Ces éléments correspondent au niveau 2 des compétences du BUT MMI (atteints en 2^e année pour les étudiants de ce parcours).

● **Compétences visées**

Exprimer un message avec les médias numériques pour informer et communiquer (niveau 3)

- Adopter et justifier une démarche originale et personnelle dans ses productions
- Concevoir un *design system* et en produire les éléments visuels, graphiques ou sonores
- Maîtriser les étapes de production d'un projet multimédia
- Produire les éléments pour une expérience sophistiquée

Entreprendre dans le secteur du numérique (niveau 3)

- Maîtriser la qualité en projet Web ou multimédia
- Concevoir un projet d'entreprise innovante
- Défendre un projet de manière convaincante

● **Conditions d'admission en alternance**

Les étudiants admis sont principalement les étudiants ayant suivi la 2^e année de BUT MMI et admis à poursuivre en 3^e année après validation par le jury de passage. Les étudiants détenteurs d'un Bac+2 ou équivalent validé (120 ECTS) sont également admissibles.

Le recrutement d'étudiants provenant d'autres formations que le BUT MMI au Puy-en-Velay et ayant un diplôme Bac+2 ou équivalent, sera effectué en plusieurs étapes :

1. Étude du dossier de candidature, qui doit **obligatoirement** contenir :
 - a. le positionnement des compétences du candidat par rapport aux compétences pré-requises
 - b. Un portfolio présenté sous la forme d'un site internet accessible en ligne
2. Test technique et entretien d'admission pour les candidatures sélectionnées

L'acceptation du dossier de candidature sera validée par une commission de recrutement.

● **Débouchés professionnels**

Infographiste multimédia, designer éditorial, designer interactif, web/UI designer, *motion designer*, infographiste, *game designer*...

● **Les moyens humains et matériels mobilisés**

L'ensemble des apprenants bénéficie d'un accès à un Environnement Numérique de Travail (ENT) incluant une plateforme pédagogique de type Moodle, permettant l'accès aux ressources de



IUT CLERMONT AUVERGNE

Aurillac - Clermont-Ferrand - Le Puy-en-Velay
Montluçon - Moulins - Vichy



formation, aux supports de cours, aux activités pédagogiques, ainsi qu'aux outils de communication et de suivi des enseignements.

L'inscription à l'Université offre aux apprenants un compte Microsoft leur permettant d'utiliser la suite en ligne Office 365 sur leur propre machine.

Les apprenants auront à leur disposition : une salle fond vert, caméras, appareils photos numériques, une pyramide holographique, une régie et des logiciels (Suite ADOBE Ps/Ai/Id, logiciels de montage vidéo).

- **Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences**

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier.

Les modalités d'évaluation sont communiquées aux apprenants dans les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) dès la rentrée en formation et/ou sur leur ENT.

- **L'accompagnement et le suivi de l'alternant**

Le suivi de l'alternant est assuré conjointement par un tuteur pédagogique au sein de l'IUT et un maître d'apprentissage / tuteur en entreprise. Il s'appuie sur un livret électronique de l'apprentissage mis à disposition par le CFA Formasup Auvergne, permettant de formaliser les missions, d'évaluer la progression des compétences et d'assurer un suivi régulier tout au long du parcours de formation.

- **Organisation de la formation**

La formation est constituée de 510 heures de formation dont 370h d'enseignements et 150h d'autonomie / PTUT lors des Situations d'Apprentissage et d'évaluation (SAE).



	ECTS/ coeff	Durée totale (en heures)	Modalités d'enseignement			
			CM	TD	TP	Auton.
SEMESTRE 5						
UE 5.3 Exprimer un message avec les médias numériques pour informer et communiquer	22					
Anglais	1	16	0	16	0	
Projet Personnel et Professionnel	1	10	6	4	0	
Définir une direction artistique	2	34	6	8	20	
Création numérique	3	70	14	26	30	
Écriture multimédia et narration	3	56	4	28	24	
Communication visuelle [AL]	2	20	4	6	10	
SAE Créer par/pour le numérique	10	185	6	64	0	115
UE 5.5 Entreprendre dans le secteur du numérique	8					
Anglais	2					
Projet Personnel et Professionnel	1					
Management et assurance qualité	3	8	4	2	2	
Entrepreneuriat	3	6	2	2	2	
SAE Créer par/pour le numérique	7					
SEMESTRE 6						
UE 6.3 Exprimer un message avec les médias numériques pour informer et communiquer	18					
Création numérique interactive	8	48	0	48	0	
SAE Projet Web	2	40	4	11	0	35
ALTERNANCE	6					
Portfolio	2	9	0	9	0	
UE 6.5 Entreprendre dans le secteur du numérique	12					
Entrepreneuriat	3	8	2	4	2	
Création numérique interactive	3					
SAE Projet Web	2					
ALTERNANCE	2					
Portfolio	2					

Les notions suivantes devraient être abordées :

- Création de contenu : photographie, audiovisuel et motion design, infographie 2D/3D, techniques manuelles (peinture, sculpture), webdesign, création de thèmes personnalisés pour les CMS, animation web
- UX Design, méthodes de créativité, problématisation/enjeux d'une direction artistique, méthodologie d'art numérique
- Analyse des courants et de la culture artistique, approches théoriques de direction artistique, Concept/Mood board
- Utilisation des nouvelles technologies : AR/VR, dispositifs holographiques, vidéos interactives
- Utilisation d'outils d'IA
- Accessibilité et éco-conception



IUT CLERMONT AUVERGNE

Aurillac - Clermont-Ferrand - Le Puy-en-Velay
Montluçon - Moulins - Vichy



(cette liste – non exhaustive – peut évoluer en fonction des besoins et évolutions des technologies)

- **Calendrier prévisionnel de l'alternance (périodes à l'IUT et périodes en entreprises) :**

La formation débute le 1^{er} octobre 2026 pour se finir le 26 ou 27 août 2027 avec la soutenance finale. L'alternance devrait se faire sous la forme de 7 périodes de 2 semaines à l'IUT (avec 35h de cours par semaine en moyenne) et de périodes de 2 semaines en entreprise. À partir du 12 avril 2027, les alternants sont à temps plein en entreprise. Voir calendrier.

- **Enseignants**

Les cours sont assurés par :

- Des intervenants extérieurs qui apportent leurs connaissances techniques et des besoins et contraintes du monde professionnel (des développeurs web, un UX designer, des graphistes)
- Des enseignants et enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique qui :
 - Enseignent les parties plus théoriques ou conceptuelles, nécessaires aux étudiants pour qu'ils puissent ensuite s'adapter à de nouveaux outils quand ils seront diplômés,
 - Apportent les pratiques et les méthodologies universitaires
 - Peuvent lier leurs enseignements à leurs thématiques de recherche (un MCF en art numérique appliqué ; un PU en informatique et IA)
 - Peuvent lier leurs enseignements à leurs autres expériences professionnelles (un PRAG en design graphique)

- **Contacts :**

Chef de Département : Jonathan COURBON

☎ 04 71 09 90 70 ✉ chef.mmi-lepuy.iut@uca.fr

Responsable d'alternance : Jonathan COURBON

☎ 04 71 09 90 70 ✉ chef.mmi-lepuy.iut@uca.fr

Responsable du parcours CREA :

Rudy RIGOUDY ☎ 04 71 09 90 88 ✉ rudy.rigoudy@uca.fr

Secrétariat :

☎ 04 71 09 90 88 ✉ : caroline.sauvage@uca.fr

Contact Service Formation Continue et Alternance :

☎ 04 70 02 20 10 / 04 73 17 70 05 / 04 73 17 70 12

✉ fc-alternance.iut@uca.fr

<https://iut.uca.fr/>